

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mai 2025

LEVER LES CONTRAINTES À L'EXERCICE DU MÉTIER D'AGRICULTEUR - (N° 1437)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2848

présenté par

M. Biteau et les membres du groupe Écologiste et social

ARTICLE PREMIER

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

À l'alinéa 37, après le mot :

« objectifs »,

insérer les mots :

« et s'appuient sur des constats scientifiques avérés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.